

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

| | | |
|------------------|-----------------|-----------------------------------|
| Auteur : | Destinataires : | - Direction Générale des Services |
| - Stéphane VALAT | Copies : | - Jane Sadran |
| | | - Alexandre Péraud |

Séance du 11/06/2026

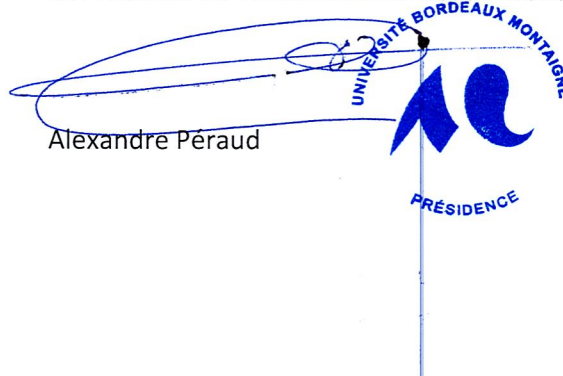
| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Nombre de membre présents | 15 |
| Nombre de membres représentés | 6 |

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la CFVU du 21 mai 2026 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la convention entre l'Université Bordeaux Montaigne et le Théâtre national Bordeaux Aquitaine ayant pour objet les conditions dans lesquelles les élèves de l'Ecole du tnba se voient délivrer la licence mention « Arts du spectacle », parcours « Théâtre » ;
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages l'avenant n°1 à la convention entre l'Université Bordeaux Montaigne et L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux relative au Diplôme d'Université co-habilité « Certificat International d'Études de paysage et de territoire : Penser le projet de territoire par le paysage » (CIEPT) ;
4. La CFVU a approuvé par 18 voix pour et 3 contre le dossier d'habilitation : préparation CAPES L3 histoire-géographie ;
5. La CFVU a approuvé par 18 voix pour et 3 contre le dossier d'habilitation : préparation CAPES M2 histoire-géographie ;
6. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le dossier d'habilitation : préparation CAPES L3 Anglais ;
7. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le dossier d'ouverture de formation non diplômante : Techniques Théâtrales (S1) pour les étudiants de l'antenne d'Agen ;
8. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le dossier d'ouverture de formation non diplômante : jeu scénique en anglais (S2) pour les étudiants de l'antenne d'Agen ;
9. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la modification du règlement des stages ;
10. La CFVU a été informée des données d'admission 2026 en 1^{ère} année de 1^{er} cycle et de 2^{ème} cycle.

Pessac, le 11/06/2026

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Alexandre Péraud



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENT